

PROJET PÉDAGOGIQUE

2026/2027



ALAE DU GROUPE SCOLAIRE DE CRUSCADES

8 rue du muscat
11200 Cruscades
www.cruscades.fr

Applicable à compter du 1^{er} / 09/ 2026

Sommaire

1/ Présentation de l'accueil

a) La structure

- L'école
- Les locaux

b) L'équipe d'animation

- Composition de l'équipe
- Rôle et mission

c) Public accueilli

2/ Les objectifs pédagogiques

a) Objectifs généraux

b) Moyens mis en place

3/Organisation

a) Démarches pédagogiques

b) Règles de vie

c) Fonction sanitaire

d) Les temps d'animations

- Accueil du matin
- Le temps de midi
- Accueil du soir

e) Entretien

- La cuisine et le réfectoire
- Les locaux

4/ Évaluation

- évaluation de la satisfaction des enfants
- évaluation de la satisfaction des parents
- évaluation des objectifs

5/Conclusion

1/ Présentation de l'accueil

a) la structure

L'école

Le Groupe Scolaire de Cruscades a ouvert ses portes en 2010 et accueille environ une centaine d'enfants de la maternelle au CM2.

Les locaux

La structure d'accueil comprend :

- une salle d'activités qui est un lieu d'accueil pour les enfants inscrits au service périscolaire (matin, midi, soir). Dans cet espace, on retrouve un coin lecture avec des canapés, des jeux de société et de nombreuses autres activités (peinture, pâte à modeler, coloriages, dessins...)
- deux cours extérieures dont une équipée de deux paniers de basket
- une cuisine
- un algéco pouvant servir de salle d'activités
- un réfectoire ayant une capacité d'accueil de 50 enfants
- des sanitaires séparés pour filles et garçons côté primaire
- des sanitaires mixtes côté maternelle
- une réserve dans laquelle est entreposé tout le matériel sportif.

b) L'équipe d'animation

Composition de l'équipe

L'équipe d'animation se compose de quatre personnes :

Le directeur, Lacroix Jonathan titulaire du BPJEPS option loisirs tout public ainsi que de 3 animatrices :

- Deux animatrices titulaires du CAP petite enfance
- une animatrice titulaire du BAFA et du CAP petite enfance

Il est à noter que parmi cette équipe d'animation, 2 des animatrices sont les ATSEM des classes de maternelle.

Rôles et fonctions

Le directeur :

Fonctions :

- Élaborer le projet pédagogique en accord avec les objectifs de la Municipalité
- Élaborer le règlement intérieur et veiller à son application après validation de la Municipalité
- Entretenir et développer les relations avec les associations du territoire
- Entretenir et développer les relations avec l'équipe enseignante
- Informer, communiquer auprès des publics et susciter leur participation
- Être garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Coordonner l'équipe d'animation
- Définir les besoins en matériel et passer les commandes

- Assurer le respect des normes d'hygiène et de sécurité
- Gérer les présences et les absences des enfants
- Établir les dossiers et documents partenariaux (CAF, DDCSPP...)
- Formuler des avis sur le recrutement
- Gérer les plannings des animateurs
- Gérer les absences du personnel
- Accompagner, évaluer et valider les sessions des stagiaires
- Mise à jour des documents imposés par la réglementation

Rôles :

- Dialoguer avec les familles et les enfants
- Organiser la gestion des locaux, espace et matériel
- Aménager les espaces d'activités
- Repérer et réguler les conflits
- Animer des réunions d'équipes
- Accompagner les animateurs dans le choix et la mise en place des animations
- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe
- Assurer la coordination famille - ALAE - mairie
- Réaliser des supports de communication
- Mettre en valeur les projets et les activités
- Se montrer bienveillant, souriant et accueillant envers les enfants et les familles

Les animateurs :

Fonctions :

- Être garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants.
- Veiller à l'application du règlement intérieur.
- Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique.
- Être responsable du groupe d'enfants, il doit adapter les activités à leur âge.
- Permettre aux enfants de découvrir et d'expérimenter des jeux, des activités adaptées à leur âge.
- Assurer l'entretien des locaux
- Assurer le service des repas en cantine
- Veiller à une bonne hygiène corporelle des enfants

Rôles :

- Respecter les enfants en tant qu'individu à part entière
- Prendre en compte les besoins et le rythme de vie de l'enfant
- Écouter les enfants, faciliter les échanges et répondre à leurs demandes
- Se montrer bienveillant, souriant et accueillant envers les enfants et les familles

c) Public accueilli :

Les enfants présents ont entre 3 et 11 ans.

Le nombre d'enfants varie en fonction des périodes. En moyenne, nous comptabilisons compte entre 10 - 20 enfants (élémentaires et maternelles confondus) en accueil du matin, entre 30 - 48 enfants sur le temps de cantine et entre 15 - 35 enfants sur l'accueil du soir.

2/ Les objectifs pédagogiques

a) Objectifs généraux :

Se basant sur le projet éducatif de la commune de Cruscades, l'équipe pédagogique a décidé de travailler autour de quatre objectifs généraux :

- Favoriser le vivre ensemble
- Développer l'autonomie
- Permettre aux enfants d'être acteur du fonctionnement de l'ALAE
- Favoriser la curiosité et la créativité

b) Moyens mis en place

Objectifs Généraux	Moyens mis en place
Favoriser le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des règles de vie et permettre aux enfants de comprendre en quoi elles sont importantes pour soi et pour le groupe- Mettre en place des animations impliquant de la coopération- Éviter les chefs d'équipes et créer des équipes mixtes en termes d'affinités.
Développer l'autonomie	<ul style="list-style-type: none">-Mettre en place des chefs de tables à la cantine (sur la base du volontariat) organisant le débarrassage et le nettoyage des tables- Accompagner l'enfant vers la propreté pour les plus petits
Permettre aux enfants d'être acteur du fonctionnement de l'ALAE	<ul style="list-style-type: none">- Création d'une boîte à idées- Mettre en place des temps de discussions avec les enfants et prendre en compte leurs remarques.
Favoriser la curiosité et la créativité	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des animations permettant la découverte culturelle, artistique ou sportive- Faire en sorte que les enfants goûtent à tous les aliments.

3/ Organisation :

a) Démarche pédagogique

L'accueil périscolaire donne la possibilité de vivre des temps de découverte de soi et des autres, dans un contexte de détente. Les temps de loisirs participent à l'éducation des enfants et leur offrent la possibilité de s'approprier un environnement, des expériences. Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité avec la pratique d'activité de qualité et de développer son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié et d'affirmer son esprit critique. La vie en communauté est un apprentissage qui s'inscrit dans le temps selon l'âge, l'expérience et l'environnement de l'enfant.

Conscient que les enfants sont à l'école et sont sollicités toute la journée, nous essayons de mettre en place quatre « espaces » dans lesquels l'enfant pourra se positionner en fonction de ses besoins et de ses envies : un espace jeux libres au calme à l'intérieur (jeux de société, dessins...), un espace jeux libres en extérieur (quand le temps le permet), un espace animation sportive et un dernier espace activité manuelle.

Les projets de l'ALAE sont réalisés en lien avec les différents projets scolaires, en concertation avec l'équipe enseignante (exemples : création de support de communication pour les projets de l'école, animation en lien avec les sorties scolaires, création de décors pour les spectacles, spectacle de fin d'année commun...)

b) Règles de vie

A ne pas confondre avec le règlement intérieur, les règles de vie sont indispensables pour fixer le cadre d'accueil donnant aux enfants des repères.

Les règles de vie sont établies en début d'année scolaire avec les enfants pour la cantine et l'ALAE. Elles sont ensuite affichées et signées par tous les enfants. Les règles peuvent évoluer en cours d'année.

Ces règles ne sont pas des interdictions mais une manière de faire, permettant ainsi un bon fonctionnement, facilitant la vie de groupe et permettant à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe.

c) Fonction Sanitaire

Une boîte à pharmacie fermant à clé se situe dans le placard de l'ALAE.

Toute intervention sanitaire effectuée sur un enfant (soigner, consoler, rassurer) doit être faite avec les gestes et protocoles appropriés.

- L'animateur qui effectue les soins prévient l'adulte le plus proche de son poste, s'il doit prévenir les pompiers. Il devra dans le même temps prévenir le responsable de l'enfant concerné.

- Un registre est mis en place pour consigner les soins donnés aux enfants. Toute intervention doit être reportée sur le cahier d'infirmerie.

-Les fiches de renseignements (dossiers d'inscriptions, fiches sanitaires) répertoriées par classe et par ordre alphabétique, sont à la disposition de l'équipe s'il est nécessaire de prévenir les parents, les pompiers.

d) Les temps d'animations

Accueil du matin

L'accueil du matin se fait dans la salle d'activités de 7h30 à 8h20, les enfants sont accueillis par le directeur et une animatrice. Le temps du matin est un temps calme, les enfants qui se lèvent tôt peuvent amener leur petit déjeuner, c'est aussi un temps de discussions et de partage. Des petites activités sont proposées telle que des concours de dessin, poursuivre les différents projets en cours ou petites activités manuelles (scooby doo, bracelets brésiliens etc). Les enfants qui le souhaitent peuvent également jouer librement et se servir du matériel mis à disposition dans la salle d'activité.

Le temps de midi

Le temps de midi se déroule de 12h à 13h50. Toute l'équipe d'animation est présente sur ce temps.

Les animateurs vont chercher les enfants inscrits en cantine dans leur classe respective. Le temps de midi peut se dérouler de deux manières différentes en fonction des effectifs : double service ou service unique.

Pour les plus de 6 ans, les enfants sont répartis par table de 6 maximum. Ils doivent élire de la manière dont ils le souhaitent, un chef de table qui organisera le débarrassage et le nettoyage des tables et qui sera chargé de remplir les carafes. Si les enfants n'arrivent pas à se mettre d'accord pour élire leur chef de table, les animateurs interviendront.

Les moins de 6 ans sont répartis sur deux tables. A la fin du repas, un animateur s'occupe uniquement des maternelles pour les débarbouiller, leur laver les mains et les accompagner aux toilettes.

Durant le temps de cantine, les animateurs assurent le service et ne mangent pas avec les enfants.

A la fin du repas, nous demandons l'avis des enfants sur ce qu'ils ont aimé ou non. Un retour est fait à la cuisine centrale chaque semaine.

Une attention particulière est demandée aux animateurs lors de la présence d'enfants dont l'état de santé nécessite un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Certains PAI pourront venir avec un « panier repas » et ne doivent en aucun cas manger autre chose que ce qui est fourni par les parents.

Les repas préparés par les familles dans le cadre d'un PAI sont stockés dans un frigo à part et réchauffés au micro-onde. La température du repas est prise le matin lors de la réception de ce dernier. Le repas ne pourra pas être servi à l'enfant si la température est supérieure à 6°C lors de la réception.

Le double service

Dans le cas du double service, le repas des moins de 6ans (classe 1 et 2) des maternelles a lieu à 12h et le service des primaires se fait à partir de 12h40/45. Cette organisation a lieu les jours où les enfants sont nombreux (2 à 3 fois par semaine)

Pour les maternelles, le repas est encadré par deux animateurs de 12h à 12h45/50, après le repas, les enfants sont répartis en deux groupes afin de participer à deux temps d'activité de 15min, de 13h à 13h30 :

- activité manuelle (fresque, création personnelle, peinture collage découpage) ou petit jeu en intérieur (mime, mémo, tétaki...),
 - activité sportive ou petit jeu en extérieur (parcours de motricité, facteur, jeu de ballons etc.).
- Les enfants ont ensuite un temps libre dans la cour de 13h30 à 13h50.

Pour les primaires, le temps de midi est également encadré par deux animateurs et débute par les activités de 12h à 12h45. Les enfants ont le choix entre deux activités : soit extérieure (sport collectif, relais, parcours, araignée etc.) soit manuelle ou jeu en intérieur (création personnelle, times up, blind test, fresque, etc.). A 12h40/45 direction le réfectoire pour le repas toujours encadré par deux animateurs. Le repas se termine en général aux environs de 13h30 / 35, s'en suit un temps de jeu libre dans la cour jusqu'à 13h50.

Le service unique

Le repas est servi de 12h à 13h, toute l'équipe d'animation est présente pour assurer le service des enfants

Au début du repas, un animateur annonce les activités du jour et les inscriptions se font à la fin du repas laissant le temps de la réflexion aux enfants. Les enfants ont donc le choix de s'inscrire pour : une activité extérieure (sport collectifs, relais, parcours, araignée etc.), une activité intérieure (création personnelle, times up, blind test, fresque etc.), jeux libres calmes à l'intérieur, jeux libres en extérieur. Les activités se déroulent de 13h à 13h50.

En cas de pluie ou de fortes chaleurs, 3 activités en intérieur sont proposées, dans 3 salles différentes, plus un espace jeux libres dans la garderie.

Concernant les moins de 6 ans

- Lorsque c'est possible, ils participent aux activités manuelles avec les plus grands.
- Une activité leur est proposée chaque jour (activités manuelles, parcours de motricité, relais, jeux collectifs, etc.).
- Hors animations, un espace est mis en place dans la salle d'activités dans lequel on trouve des voitures, des Légo, des puzzles, une dînette, etc.

Activités Commune

Une fois par mois est organisé soit un grand tournoi sportif, soit un QUIZ (vendredi tout est permis / blind test) réunissant tous les enfants et animateurs de l'ALAE.

Chaque veille de vacances, un grand jeu est mis en place : Rallye photo, chasse aux trésors, koh lanta etc.

Le temps du soir

Le temps du soir se déroule de 16h30 à 18h30.

A 16h30, les animateurs vont chercher les enfants dans leurs classes respectives et se dirigent vers la salle d'activités pour le goûter (le goûter peut également se faire dans la cour lorsque le temps le permet).

Nous faisons l'appel pendant le goûter.

Des animations sont proposées sur le temps du soir tel que : confections de bracelets, jeu extérieur (sport, dauphin dauphine, araignée, etc.)

e) Entretien :

Cuisine et réfectoire

Les repas sont livrés en liaison froide par la société ELIOR. La cuisine centrale conserve un repas témoin des plats livrés. Un échantillon des fromages est conservé pendant 1 semaine au réfrigérateur ainsi que les étiquettes de tous les produits consommés par les enfants.

C'est le directeur qui réceptionne les repas et vérifie les quantités.

Les températures des réfrigérateurs sont prises et notées tous les matins.

La préparation des repas se déroule de 11h à 12h. Le personnel se doit de respecter les temps de chauffe. Les températures des plats sont prises à la sortie du four, notées et conservées.

L'ensemble de la cuisine et du réfectoire est nettoyé après chaque service. Un nettoyage plus approfondi est réalisé durant les vacances scolaires.

Les locaux

Tous les locaux de l'ALAE ainsi que les sanitaires sont nettoyés chaque jour.

Un ménage plus approfondi est réalisé durant les vacances scolaires.

4/ Évaluation

Évaluation de la satisfaction des enfants

L'évaluation s'effectue quotidiennement auprès des enfants. Chaque activité se termine par un temps de discussion permettant à chaque enfant d'exprimer son ressenti.

Un indicateur de satisfaction de leur journée est mis à disposition dans la garderie. Les enfants se placent sous le soleil si la journée a été parfaite, sous le ciel nuageux si c'était « juste » bien et sous l'orage, lorsqu'ils estiment qu'elle ne s'est pas bien déroulée. Ce vote permet d'améliorer nos animations et d'affiner nos pratiques, notre organisation, nos activités pour répondre à la satisfaction du plus grand nombre en cohérence avec les valeurs éducatives de la structure.

Évaluation de la satisfaction des familles

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps informels ou pendant des temps forts (Sorties des classes, arrivée / départ des enfants au périscolaire ou conseil d'école).

Les critères sont les suivants :

- Le service d'accueil de loisirs correspond-il aux attentes des familles ?
- Les familles des enfants sont-elles bien accueillies et bien informées ?
- Les outils de communication sont-ils mis en place et utilisés efficacement ?

Évaluation des objectifs

Objectifs	Critères d'évaluation
Favoriser le vivre ensemble	-Compréhension et respect des règles de vie par les enfants, soin du matériel. -Bien-être de l'enfant dans la structure -Evolution des comportements, solidarité et initiatives
Développer l'autonomie	-Repères des espaces, prise en charge de ses affaires, hygiène, prise de parole, choix des activités. -Investissement des enfants dans les rôles de chef de tables - Prise d'initiative
Permettre aux enfants d'être acteur du fonctionnement de l'ALAE	-Prise en compte des centres d'intérêts et des initiatives des enfants -participation des enfants à la « boîte à idées »
Favoriser la curiosité et la créativité	- diversité des animations proposées

5/ Conclusion

Ce document constitue un outil de travail pour l'équipe d'animation. Il sert de référence pour l'ensemble des actions et des activités proposées dans le cadre de l'ALAE.

Il est également un support d'information destiné aux familles, leur permettant de mieux comprendre le fonctionnement, les objectifs et les valeurs portés par la structure.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par téléphone au 0468275103 / 0757018539 ou par mail : alsh@cruscades.fr